

Conditions Générales de Vente

Stages d'été

L'EPCC L'ASTRADA est un Établissement Public de Coopération Culturelle. Son siège social est fixé au 53 chemin de Ronde - 32230 MARCIAC.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Stage Tap Dance : le stage de danse de claquettes ;
- Stage Jazz : le stage de musique jazz et improvisée ;
- Client(e) : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'un stage ;
- Stagiaire : la personne physique qui participe à un stage.

Les cours du stage Tap Dance ont lieu dans les salles de l'école intercommunale du Pardiac - lieu-dit Laoueillou - 32230 MARCIAC.

Les cours du stage Jazz ont lieu dans les salles du collège Aretha Franklin - 2 chemin de ronde - 32230 MARCIAC.

1 • Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de stage d'été engagées par l'EPCC L'ASTRADA pour le compte de ses client(e)s. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document émanant du (de la) client.e.

2 • Pré-inscription et inscription

Les dates d'ouverture des inscriptions du stage Tap Dance et du stage Jazz varient chaque année. Elles sont communiquées sur le site de l'EPCC L'ASTRADA www.lastrada-marciac.fr, par le biais des réseaux sociaux associés et par l'intermédiaire d'une newsletter, envoyée par e-mail, après inscription de l'adresse e-mail du/de la client.e sur le site de l'EPCC L'ASTRADA (rubrique NEWSLETTER).

Toute inscription nécessite de compléter le formulaire d'inscription en ligne présent sur le site internet de l'EPCC L'ASTRADA (rubrique L'ATELIER). Toute inscription de personne mineure nécessite l'envoi par e-mail, au service formation de l'EPCC L'ASTRADA, du formulaire d'autorisation parentale pour stagiaire mineur(e) présent sur le site internet de l'EPCC L'Astrada ainsi qu'une copie de la carte d'identité de la personne référente majeure de plus de 25 ans et responsable du (de la) stagiaire mineur(e) durant la période du stage Tap Dance ou du stage Jazz. La personne référente majeure de plus de 25 ans s'engage à indiquer une adresse d'hébergement à moins de 50 kilomètres de Marciac durant la période de stage du (de la) stagiaire mineur(e).

En tant que stage de perfectionnement du jeu, de la technique et des musiques improvisées, le stage Jazz est soumis à sélection du/de la client.e. Le/la client.e doit effectuer une pré-

inscription en ligne afin que l'équipe de L'Astrada consulte le formulaire du(de la) stagiaire ainsi que le lien vidéo et audio. Cette vidéo doit permettre de voir et entendre le(la) client(e) interpréter, seul(e) ou accompagné(e), un morceau jazz ou une improvisation avec son instrument dit « majeur » comme indiqué dans son formulaire d'inscription.

Après étude de la candidature du/de la client.e par le/la responsable pédagogique du stage jazz, le service formation de l'EPCC L'ASTRADA communiquera, par e-mail, l'acceptation, le refus ou la mise en attente du/de la client.e avec un délai de traitement variable suivant le nombre de demandes.

Le stage Tap Dance est ouvert aux adultes et aux enfants à partir de 7 ans. Quatre niveaux de cours sont proposés. Un seul niveau de cours est dispensé par jour :

- De 9H30 à 11H00 : niveau débutant ► adultes et enfants à partir de 7 ans n'ayant jamais pratiqué ;

Conscience corporelle, équilibre, coordination et notion des pas de base : tap, step, flap.

- De 11H à 12H30 : niveau initié ► 1 à 2 ans de pratique ;

Maîtrise des pas de base, écoute musicale, posture, aisance, enchaînements courts.

- De 14H30 à 16H00 : niveau intermédiaire ► 3 à 6 ans de pratique ;

Écoute et culture musicale, percussions corporelles, musique dansée, la confiance en soi, la fluidité.

- De 16H00 à 17H30 : niveau avancé et professionnel ► plus de 6 ans de pratique ;

Chorégraphie, propre style, improvisation en travail individuel ou collectif, percussion corporelle, écoute musicale.

Le cours dit « isolé » indique un cours à la journée et ne peut pas être couplé à une autre des formules proposées. Dans ce cas, il ne s'agit pas de cours particulier.

Pour confirmer l'inscription, le formulaire d'inscription au stage Tap Dance ou au stage Jazz doit être transmis par le biais du lien inclus sur la page Internet du site officiel de l'EPCC L'ASTRADA prévue à cet effet et le cas échéant le formulaire d'autorisation parentale, accompagné des modalités de règlement des frais de participation :

- Virement bancaire du prix total du stage (RIB joint lors de l'envoi du bulletin de confirmation d'inscription) ;

- ou un chèque du prix total du stage à l'ordre de l'EPCC L'ASTRADA à envoyer à l'adresse du siège social ;

- ou deux chèques de la moitié de la totalité du prix du stage, à l'ordre de l'EPCC L'ASTRADA, à envoyer à l'adresse du siège social. En tant qu'établissement public, l'EPCC L'ASTRADA n'est pas autorisé à conserver un chèque à encaissement différé. Le(la) client(e) s'engage à accepter l'encaissement des règlements par chèque bancaire dès réception par l'EPCC L'ASTRADA. Le délai d'encaissement des chèques bancaires par l'EPCC L'ASTRADA est de minimum quinze jours.

Seuls les dossiers complets sont pris en compte et valident définitivement l'inscription. Une

confirmation est transmise par le service formation de l'EPCC L'ASTRADA à l'adresse mail indiquée sur le bulletin d'inscription par le(la) client(e).

Un dossier complet comporte :

- le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- le versement de l'acompte ou de la totalité du prix du stage ;
- une attestation d'assurance de responsabilité civile avec garantie individuelle accident pour chaque stagiaire ;
- une photo récente , type photo d'identité, en format numérique afin de préparer le badge d'accès de chaque stagiaire.

Et pour les stagiaires mineur(e)s, le dossier devra être complété par :

- le formulaire d'autorisation parentale dûment rempli et signé ;
- la carte d'identité recto verso de la personne référente majeure de plus de 25 ans.

L'action de stage se déroule conformément au programme transmis, par mail, au (à la) stagiaire au plus tard une semaine avant le début du stage Tap Dance et du stage Jazz et peut être soumis à modification.

Plusieurs formules sont proposées. La formule choisie doit être déterminée lors de la demande d'inscription au stage Tap Dance ou au stage Jazz, en sélectionnant le « Pack » sur le formulaire d'inscription en ligne. La modification du « Pack » initialement sélectionné peut être demandée, par écrit, au service formation de l'EPCC L'ASTRADA, dans le cas où aucun règlement n'ait déjà été encaissé par l'EPCC L'ASTRADA.

3 • Conditions financières

Les prix de vente publics sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le taux de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) applicable est le taux normal de 20% pour le stage Tap Dance et pour le stage Jazz. Les prix sont forfaitaires, et comprennent les cours dispensés par l'équipe pédagogique du stage Tap Dance ou du stage Jazz et les différentes options de formules dites « Pack » proposées par l'EPCC L'ASTRADA et choisies par le(la) stagiaire (repas, hébergement). Les tarifs du stage Tap Dance et du stage Jazz sont fixés par l'EPCC L'ASTRADA et peuvent varier chaque année. Les prix du stage Tap Dance et du stage Jazz sont publiés sur le site de l'EPCC L'ASTRADA, chaque année.

Pour chaque stage, un bulletin d'inscription est établi et adressé par l'EPCC L'ASTRADA au (à la) client(e), par courriel.

Le règlement s'effectue au plus tard le dernier jour du mois de juin par tous moyens légaux tels que virement et chèque bancaire. Le règlement donne lieu à une facture émise à l'issue du ou des versements. En cas d'un paiement en deux fois par chèque bancaire, la facture acquittée sera transmise, à l'adresse mail du (de la) stagiaire, lors du solde du règlement.

Pour un règlement par virement bancaire, le service formation de l'EPCC L'ASTRADA transmettra, par e-mail, le RIB de l'EPCC L'ASTRADA au (à la) client(e) lors de la validation d'inscription au stage Tap Dance ou au stage Jazz.

Pour un règlement par chèque bancaire, l'ordre est à établir au nom de l'EPCC L'ASTRADA, et le règlement à envoyer à l'adresse du siège social de l'EPCC L'ASTRADA.

L'EPCC L'ASTRADA n'est pas titulaire d'une certification d'organisme de formation, condition nécessaire pour permettre au (à la) client(e) d'accéder aux financements mutualisés et publics de la formation. La prise en charge au titre du financement de la formation d'une partie ou de la totalité des frais du stage Tap Dance ou du stage Jazz ne peut donc pas être assurée.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de l'annulation de la participation du (de la) client(e).

4 • Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout stage commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation par l'EPCC L'ASTRADA.

En cas d'absence ou d'interruption, la facture émise par l'EPCC L'ASTRADA distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le(la) stagiaire. Dans cette hypothèse, le(la) client(e) s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à l'EPCC L'ASTRADA.

L'annulation d'une inscription peut se faire avant tout versement financier.

Le remboursement du stage Tap Dance ou du stage Jazz intervient en cas d'annulation de l'événement du fait de l'organisateur et en cas d'accident, d'hospitalisation ou décès du (de la) stagiaire ou d'un proche (ascendant(e) ou descendant(e) de 1er niveau).

Le remboursement ne concerne que le prix unitaire de la formule du stage Tap Dance ou du stage Jazz sélectionnée par le(la) stagiaire et validée par l'EPCC L'ASTRADA. Par conséquent, tous les frais annexes tels que les frais de restauration, d'hébergement, de transport ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Pour obtenir le remboursement du prix de la formule du stage Tap Dance ou du stage Jazz choisie par le(la) stagiaire, le(la) client(e) doit effectuer une demande écrite de remboursement auprès du service formation de l'EPCC L'ASTRADA (par courrier postal ou par courriel) dans les quinze jours suivants l'événement. La demande de remboursement devra être accompagnée de documents officiels attestant l'impossibilité de participation.

L'EPCC L'ASTRADA s'engage alors à rembourser les sommes engagées au (à la) client(e), dans un délai de trois mois à compter de la date de réception de la demande de remboursement. Le remboursement des sommes engagées par le(la) client(e) sera effectué par chèque bancaire du Trésor Public à l'ordre du client.

Toute modification afférente au stage Tap Dance et au stage Jazz, tel qu'un changement dans l'équipe pédagogique, les horaires, lieux, hébergements, repas, master class, rencontres, jam sessions, concerts ne peuvent donner lieu à aucun dédommagement, remboursement, échange ou autre frais de quelconque nature que ce soit, au bénéfice du (de la) client(e).

Les montants versés par le(la) client(e) au titre du dédommagement ne pourront pas être imputés ni faire l'objet d'une demande de remboursement.

5 • Horaires, accueil et accès

Le stage Tap Dance et le stage Jazz sont organisés par l'EPCC L'ASTRADA durant la période du festival *Jazz In Marciac*. Les dates sont fixées pour chaque édition et varient chaque année.

Sauf indication contraire portée à la connaissance du (de la) stagiaire, le stage Tap Dance et le stage Jazz se déroulent comme indiqué sur le mail de déroulé du stage Tap Dance et du stage Jazz, transmis au début du mois de juillet.

Les lieux, adresses et horaires sont indiqués dans cet e-mail d'information, adressé à chaque stagiaire, pour le stage Tap Dance et pour le stage Jazz.

A l'entrée en stage tap Dance et stage Jazz, l'EPCC L'ASTRADA fournira au(à la) stagiaire un badge avec sa photo afin de pouvoir accéder aux espaces dédiés au stage Tap Dance et au stage Jazz ainsi qu'au restaurant collectif destiné aux stagiaires pour les formules avec repas, à l'internat du collège de Marciac « Les Charmes de Gascogne », pour les formules avec hébergement et petits-déjeuners et aux concerts programmés au chapiteau et à L'Astrada selon les horaires d'ouverture de chaque lieu et aux dates fixées pour chaque stage, en fonction des formules choisies. Le(la) stagiaire est responsable de son badge tout au long du stage.

Chaque stagiaire bénéficie d'un droit d'accès aux concerts programmés au chapiteau et/ou à L'Astrada, durant le festival *Jazz In Marciac*, dans la limite des places disponibles pour chaque lieu et en fonction des dates définies dans la formule choisie par le(la) stagiaire. En raison du taux de réservations élevé, certains concerts, programmés au chapiteau ou à L'Astrada, ne seront pas accessibles aux stagiaires. Ces dates seront communiquées au (à la) stagiaire avant le début du stage Tap Dance et du Stage Jazz. L'accès des stagiaires mineurs aux concerts programmés au chapiteau et à L'Astrada est autorisé uniquement avec un(e) adulte référent(e), âgé(e) de plus de 25 ans et identifié(e) lors de l'inscription, sur l'autorisation parentale. Le billet d'entrée pour l'adulte accompagnant(e) est délivré gratuitement avant le début de chaque concert à la billetterie de chaque lieu.

Accès aux concerts du soir pour les stagiaires Tap Dance :

- Pack 2 jours : la veille du début du stage et le soir du premier jour du stage ;
- Pack 5 jours : la veille du début du stage jusqu'à la veille du dernier jour du stage.

Les stagiaires Jazz ont accès aux concerts du soir la veille du début du stage jusqu'à la veille du dernier jour du stage.

La formule dite « All Inclusive » du stage Tap Dance et du stage Jazz, permet au (à la) stagiaire, à partir de 18 ans, d'accéder à un lit une place dans une chambre organisée en dortoir au sein de l'internat du collège Aretha Franklin de Marciac « Les Charmes de Gascogne » (chambres de 3 à 6 lits / possibilité de lits superposés). Douches et sanitaires communs. La répartition dans les chambres est effectuée par l'EPCC L'ASTRADA et distingue hommes et femmes. La formule comprend la nuit de la veille du début du stage Tap Dance ou du stage Jazz jusqu'à la nuit de la veille de la fin du stage Tap Dance ou du stage Jazz ainsi que les petits déjeuners dans l'espace

de restauration collective réservé à cet effet. Chaque stagiaire doit se munir de son propre oreiller, linge de lit (duvet, draps, couverture, etc...) et linge de bain. Les animaux ne sont pas acceptés. Le nombre de lits octroyé à L'EPCC L'ASTRADA est limité et varie chaque année. La disponibilité de lits implique donc la non possibilité de prise en compte des demandes d'inscriptions avec la formule dite « All Inclusive » lorsque le nombre de lits occupés sera atteint pour la période d'hébergement définie lors du stage Tap Dance et du stage Jazz. Les horaires d'entrée et de sortie des lieux d'hébergement seront communiqués à chaque stagiaire ayant souscrit à la formule dite « All Inclusive » lors de l'envoi par e-mail du déroulé du stage Tap Dance et du stage Jazz, au plus tard, une semaine avant la date du premier jour du stage Tap Dance et du stage Jazz.

Pour le stage Tap Dance, les formules dites « Dance'n'Food » et « Dance All Inclusive » ainsi que pour le stage Jazz les formules dites « Jazz'n'Food » et « Jazz All Inclusive » comprennent le repas du midi et du soir au lieu de restauration collective réservé aux stagiaires et aux musiciens présents pour le festival *Jazz In Marciac*. Il se situe au sein de l'internat du collège Aretha Franklin de Marciac. Le lieu est fixé chaque année et peut changer lors de chaque édition du festival *Jazz In Marciac*. L'accès y est règlementé par le contrôle du badge d'accès remis aux stagiaires en début de stage et par les horaires d'ouverture et de fermeture définis.

6 • Effectif et ajournement

L'effectif de chaque stage est limité et peut être différent d'un stage à l'autre. Cet effectif est déterminé, pour chaque stage, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée et closes une fois l'effectif atteint. L'EPCC L'ASTRADA peut alors proposer au (à la) client(e) de participer à la prochaine session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participant(e)s serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'un stage, l'EPCC L'ASTRADA se réserve la possibilité d'ajourner le stage au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

7 • Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations des stages Tap Dance et stage Jazz, l'EPCC L'ASTRADA est tenu à une obligation de moyen vis-à-vis de ses client(e)s. L'EPCC L'ASTRADA ne peut être tenu responsable à l'égard de ses client(e)s en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : maladie ou accident d'un(e) intervenant(e) ou d'un(e) responsable pédagogique, grèves ou conflits sociaux, désastres naturels, pandémies, incendies, interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, et toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'EPCC L'ASTRADA.

Le(la) client(e) peut rompre le contrat en cas de force majeure dûment reconnue et dans ce cas, seules les prestations dispensées sont payées au prorata de la valeur contractuelle.

8 • Documents pédagogiques

Le(la) client(e) ou le(la) stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de l'ensemble des présentations, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la nature (papier, électronique, numérique, orale) de ces documents, sans l'accord préalable et formel de l'EPCC L'ASTRADA. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le(la) client(e) ou le(la) stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de stages.

9 • Données personnelles

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés le(la) client(e) dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données ayant été collectées par l'intermédiaire du site internet ou du service des formations de l'EPCC L'ASTRADA. Les données personnelles recueillies à travers les différents formulaires et notamment le formulaire d'inscription, les factures et toutes les informations futures, sont utilisées par l'EPCC L'ASTRADA uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des demandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération pour laquelle ils doivent intervenir.

10 • Confidentialité

L'EPCC L'ASTRADA, le(la) client(e) ou le(la) stagiaire s'engagent à préserver la confidentialité des documents et des informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation du stage Tap Dance et du stage Jazz ou à l'occasion d'éventuels échanges et notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition faite par l'EPCC L'ASTRADA.

L'EPCC L'ASTRADA s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisés les stages d'été, les informations transmises par le(la) client(e) dont celles concernant les stagiaires.

11 • Communication et droit à l'image

Le(la) stagiaire accepte d'être cité(e) par l'EPCC L'ASTRADA comme client(e) de ses stages aux frais de l'EPCC L'ASTRADA. Sauf engagements particuliers et sous réserve du respect de l'article 12, le(la) client(e) autorise l'EPCC L'ASTRADA à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, à titre de référence ou de proposition dans l'ensemble de ses documents commerciaux, son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Au moment de l'inscription, les stagiaires du stage Tap Dance et du stage Jazz ainsi que les responsables légaux devront compléter une autorisation de droit à l'image pour autoriser ou non l'EPCC L'Astrada à diffuser des photos et vidéos où les stagiaires pourraient apparaître. Les photos et vidéos prises lors du stage Tap Dance et du stage Jazz seront utilisées sur les réseaux sociaux de L'Astrada Marciac, le site web www.lastrada-marciac.fr, la newsletter de L'Astrada et sur les bilans d'activité, pour une utilisation à but non commercial et cela afin de promouvoir

la salle et son projet.

12 • Protection des données à caractère personnel

L'EPCC L'ASTRADA s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par l'EPCC L'ASTRADA aux fins de réalisation et de suivi du stage Tap Dance et du stage Jazz, que le parcours de formation et le suivi des acquis des stagiaires sont des données accessibles, que conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant.

L'EPCC L'ASTRADA se réserve le droit d'utiliser les renseignements recueillis lors des inscriptions pour informer sur ses activités.

13 • Modifications des conditions générales de vente

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations du (de la) client(e) ainsi que celles de l'EPCC L'ASTRADA. L'EPCC L'ASTRADA se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le(la) client(e).

14 • Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales détaillées sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le(la) client(e) et l'EPCC L'ASTRADA à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal compétent.

